



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

Le Traité d'Union 73

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • JUILLET 2012 •

*Asnières sur Oise,
commune touristique entre nature & histoire.*

Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En premier lieu, je voudrais m'adresser aux habitants de Baillon et plus particulièrement aux habitants et riverains de la rue Santiago-Soulas et de la rue des Marais, qui, depuis plus de deux mois, supportent des gênes et nuisances causées par l'exécution de travaux dans la rue Santiago-Soulas, et les remercier pour leur compréhension et leur patience.

Ce sont des travaux très importants qui ont été réalisés, sur une voirie qui n'avait aucune fondation et en impasse, qui a nécessité sa fermeture durant les travaux et l'obligation pour les riverains de sortir leurs véhicules la veille ou avant 7h30 le matin et se stationner dans les rues non concernées par ces travaux.

Dans quelques semaines, ces travaux ne seront plus qu'un mauvais souvenir, et tous pourront profiter d'un revêtement confortable et sécurisé.

Outre la sécurité, l'amélioration et le confort de circulation, la reconquête de l'environnement, qui est produite par les nombreux travaux réalisés par la commune et financés par la fiscalité locale, c'est aussi de la création de valeur de l'immobilier communal et privé qui est apportée aux habitants.

Certains disent, à juste titre, qu'il est regrettable de ne pas avoir enfoui tous les réseaux ; je partage ce regret et ressentiment. Je leur réponds que le coût de tels travaux, bien que programmés à l'origine, se serait élevé à près de 500 000 € et que seul le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise nous a accordé une subvention, laissant à la charge de la commune un reste à financer de l'ordre de 380 000 €. Dans ce cas, les travaux n'auraient pas duré 2 mois, mais au minimum 5 mois.

Sur le planning des travaux en cours ou à venir, l'été et l'automne 2012 verront la livraison de l'Enclos Seigneurial avec un espace de stationnement paysagé, le début de la construction d'un logement social rue d'Asnières à l'emplacement d'une ruine, la réfection de la ruelle Courty-Guillot avec la création d'un réseau d'eau pluviale, la construction d'un réseau d'eau pluviale rue des Marais à Baillon, la poursuite de l'étude d'aménagement de la place du village et la production d'un avant projet détaillé, la création d'un réseau d'eau de ruissellement dans l'ancien cimetière d'Asnières, la réfection du revêtement de la rue de Gouvieux et d'autres rues ou routes endommagées, l'aménagement d'une aire de stationnement rue de Touteville.

Pour le SIVOM Viarmes-Asnières, la réfection des petits vestiaires de Maspoli, le lancement des marchés pour la construction d'un point de distribution pour l'O.V.A, le remplacement de la tondeuse pour les terrains de football, le curage des étangs de Touteville. Comme vous le constatez, pour vos élus et le personnel administratif et technique, le travail ne manque pas.

Sur la conjoncture internationale et après une succession de problèmes financiers, de crise des dettes souveraines des Etats dans la zone euro, qui n'épargnent pas la France, ce sont maintenant les difficultés économiques qui mettent à mal nos entreprises, les seules en capacité pour créer de la valeur et de la vraie croissance, devenues moins compétitives, et perdant des marchés et des emplois.

Si l'endettement de la France atteint des sommets, c'est que notre pays n'a pas engagé suffisamment tôt et en profondeur les réformes nécessaires pour protéger et améliorer sa compétitivité. Bien au contraire, notre pays a continué à distribuer et dépenser l'argent qu'il n'a plus et de vivre à crédit. J'espère que ces difficultés épargneront les Asniérois et notre jeunesse. Mais je dis aussi à notre jeunesse, qui est notre avenir, que le seul escalier social, c'est le travail : scolaire, professionnel, que la réussite est à la portée de tous, mais que pour y parvenir il faut de la volonté et le chemin se trouve ensuite.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles et bonnes vacances d'été 2012.

Claude Krieguer, votre maire

Assainissement ruelle Courty Guillot

Nature des travaux et motifs :

Requalification de voirie et gestion des eaux de ruissellement ruelle Courty. Les travaux seront effectués en Septembre 2012, sur une durée de 15 jours.

Entreprise attributaire : V.O.T.P.

Coût TTC : 58 193,77 € TTC

Financement : Communal



Ravalement de la façade de la charcuterie.

Les travaux de ravalement ont été réalisés par l'entreprise Cyril Peinture.

Pour des raisons budgétaires seule la boutique a pu être effectuée

Logement rue d'Asnières à Baillon

Nature des travaux et motifs :

Construction d'un logement locatif conventionné, certifié Qualitel Patrimoine Habitat, au 6 rue d'Asnières à Baillon, sur l'emplacement d'une ruine.

Les travaux ont débuté fin Juin 2012, pour une durée prévisionnelle de 9 mois.

Entreprises attributaires :

- lot gros œuvre/VRD/Espaces verts : Entreprise LECONTE
- lot charpente : TRECCANI
- lots couverture et menuiseries extérieures : RTCE
- lot menuiseries intérieures : entreprise DALLEMAGNE
- lot peinture : AVELINE
- lot électricité : VALTE
- lot chauffage/plomberie : GODEST

Coût TTC : 225 573,01 € TTC

Financement : Etat : 1,5 %

Conseil Régional Ile de France : 3 %

Conseil Général du Val d'Oise : 7 %

Prêt Caisse des Dépôts et Consignations : 62,5 %



Chapelle et Ecole

Les portails et portillons de l'école et de la Chapelle de Baillon viennent d'être remis en état par l'entreprise Coumes.

Nos techniciens vont prochainement réaliser les travaux de peinture.



Une nouvelle restauration pour le cimetière

Le petit édifice ressemblant à une chapelle et abritant le caveau provisoire du cimetière avait bien besoin d'une restauration.

C'est maintenant chose faite ! Grâce à l'application d'un enduit mélangeant plâtre et chaux, la structure est de nouveau protégée des intempéries.

Les joints ont été lissés au fer, permettant de retrouver la finition d'antan.

Un pas de plus dans le programme de restauration du petit patrimoine de la commune. ED

Rue Santiago Soulas

Les travaux de réfection de la rue viennent d'être réalisés, les trottoirs sont en enrobé et les entrées de garage sont en pavés identiques à ceux du centre d'Asnières. Hélas, faute de financement, l'enfouissement des réseaux d'un montant de 375 000 € restant à la charge de la commune n'a pu être réalisé.



Sivom

Stades Delacoste et Maspoli.

La pose des bancs de touche vient d'être réalisée par la Société Sports France. Montant des travaux sur les deux terrains 15 000 €.



Complexe Maspoli

Nature des travaux et motifs :

Au titre du SIVOM Viarmes/Asnières : Réfection des petits vestiaires du stade Maspoli à Viarmes - travaux de peinture extérieure/intérieure (murs et sols) et de faïence. Les travaux seront effectués en Juillet et Août 2012.

Entreprise attributaire : CYRILE PEINTURE

Coût TTC : 45 570,76 € TTC

Financements : Autofinancement du SIVOM

Assainissement chemin de Giez

Nature des travaux et motifs :

Au titre du SIVOM Viarmes/Asnières : Création d'un réseau d'assainissement CR3 de Giez à Viarmes, afin de permettre le raccordement des riverains.

L'achèvement des travaux est prévu pour la fin Juin 2012.

Entreprise attributaire : V.O.T.P.

Coût TTC : 472 222,66 € TTC

Financement :

Subvention départementale : 156 483,68 €

Subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie : 64 160,00 €

prêt de l'Agence de l'eau : 27 497,00 €.

JLet

Vous trouverez joint à notre Trait d'Union (TU) de juillet une plaquette informative sur les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et les pneus établie par TRI OR.

Cet article n'est pas écrit pour paraphraser ce document mais pour mettre l'accent sur des constats faits çà et là sur notre commune de la part de vos élus locaux.

A. Les déchets propres et secs (DPS) mis dans les bacs bleus : depuis plusieurs années nous demandons aux habitants de ne pas charger les bacs de telle sorte que les couvercles restent ouverts ni de déposer à l'extérieur de ceux-ci des cartons et autres bouteilles plastiques.

A plusieurs reprises, notamment dans notre journal municipal, nous avons expliqué que l'humidité imprégnée dans les emballages « pollue » le gisement (même s'il ne pleut pas, l'humidité de la nuit suffit à provoquer ce phénomène) et que les repreneurs refusaient ces déchets.

Sur notre commune, les collectes des DPS sont faites le même jour que celles des Ordures Ménagères résiduelles (OM).

Ainsi, lorsque les dépôts des DPS ne respectent pas les consignes, ceux-ci sont collectés avec les OM ; ce qui supprime alors la valorisation des DPS.

Nous constatons encore trop de DPS et cartons déposés à l'extérieur des bacs. Respectons les consignes de tri pour le bien commun et l'intérêt général (notion qui ne doit pas nous échapper).



B. Les DEEE - « Depuis le 1er mai 2012, les D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (sèche-cheveux, télévision etc...)) ne sont plus collectés par le ramassage des encombrants. Ils seront uniquement à apporter en déchetterie ! »

Cette phrase relevée dans le flash info édité par TRI OR et joint à notre Trait d'Union conduit à constater de nombreux dépôts d'articles concernés au sein des « encombrants ».

Le dépôt de ces articles permet là encore de recycler les matières et de valoriser celles-ci au profit du syndicat intercommunal dans le but de contenir les coûts de ce service. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter TRI OR par téléphone au : 01 34 70 05 60 ou par messages électroniques : info@tri-or.fr ou bien encore de consulter le site du syndicat (voir adresse ci-dessous).

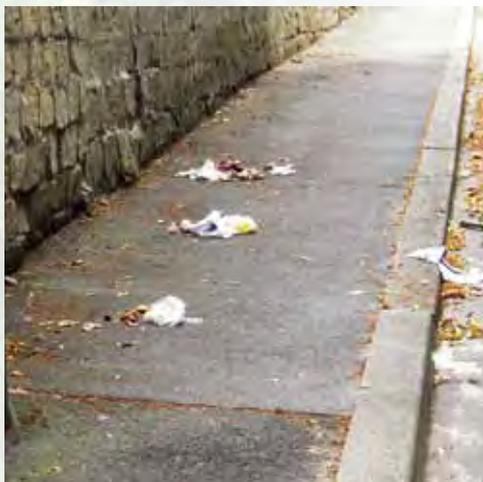
C. Les OM ne doivent plus salir les trottoirs de notre village :

A l'occasion des collectes des Ordures Ménagères résiduelles, des débris sont trop souvent éparpillés sur nos trottoirs.

Les ripeurs et les employés communaux ne sont pas destinés à ramasser. C'est à chacun de le faire. Rappelons d'ailleurs que la loi impose à chaque riverain le nettoyage de son trottoir, ce qui n'est en aucun cas à la charge de la collectivité.

Pour éviter cela c'est très simple : déposer ses Ordures Ménagères résiduelles soit dans des containers individuels achetés (ceux-ci ne sont pas fournis par TRI OR) soit dans des « sacs poubelles » très solides évitant ainsi leur destruction et leur fouille par les animaux la nuit.

Attitude élémentaire pour le respect de la propreté de notre village.



Trottoir rue de Toutedville



Trottoir rue de Royaumont



Trottoir rue P. Brossolette

Face à ces constats fréquents, il a été demandé au service communication du syndicat intercommunal TRI OR un suivi de collecte sur l'ensemble de notre commune avec intervention des ambassadeurs de tri auprès de chaque contrevenant.

Celui-ci sera effectué au cours du dernier quadrimestre de l'année 2012. Les habitants pour lesquels des anomalies de tri seront constatées recevront la visite des ambassadeurs de tri pour revoir ensemble les consignes de tri.

Ensemble, renouvelons nos efforts constants pour poursuivre l'amélioration de la valorisation de nos déchets.

Les gestes au quotidien sont simples, ils ne coûtent rien mais peuvent rapporter à la collectivité que nous formons, cela vaut la peine d'y penser et de s'y conformer.

C'est vrai, ce service coûte cher. En même temps il est fréquent et globalement bien rempli. Nous vous assurons qu'il coûterait plus cher encore si nous ne parvenions pas à des performances de tri dépassant tout nos espoirs en la matière.

La bonne discipline de nos gestes en matière de tri n'est pas partisane, elle n'est ni de gauche ni de droite ni d'ailleurs, elle est, comme la gestion de l'eau ou de l'air, indispensable à la survie et à l'accueil de nos enfants et petits-enfants dans une planète assainie.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous inviter, en cas de doute de tri, à consulter le site Internet de TRI OR. Tout y est : destination des déchets (à trier, à composter, à déposer en déchetterie etc...), le calendrier des collectes de l'année en cours de chacune des communes, etc... Nous vous donnons rendez-vous pour la journée « Portes ouvertes » sur le site de Champagne sur Oise le 6 octobre.

www.tri-or.fr HW, Vice-Président de TRI OR



L'Office National des Forêts en forêt domaniale de Carnelle

Le plan de gestion appliqué pour la période 2007-2026 en forêt domaniale de Carnelle concerne actuellement la parcelle 63 ; il s'agit d'une coupe progressive de régénération naturelle de chêne qui se déroule en 2 temps (printemps et automne 2012) et qui a pour objectif de renouveler la forêt. Il ne s'agit pas d'une coupe rase.

Communiqué de l'ONF Ile de France Nord-Ouest

Le free-ride, un sport incompatible avec la forêt

La pratique du free-ride «pratique libre» désigne une discipline en VTT où l'on recherche une certaine technicité du terrain, sur des circuits aménagés d'obstacles : bosses, tremplins... On constate depuis quelques années un véritable engouement pour cette pratique qui trouve son terrain de jeux dans les espaces naturels tels que les forêts, constituant alors un véritable danger.

Les problèmes engendrés par la pratique du free-ride sont les suivants :

- tout d'abord la vitesse, non contrôlée : cette pratique est dangereuse et génère des conflits de coexistence avec les autres usagers de la forêt.
- ensuite, le free-ride détruit les sols des espaces naturels fragiles: piétinement et destruction de la végétation, perturbation de la faune sauvage, tassement et érosion des sols...



- enfin les équipements souvent abandonnés en forêt, génèrent une artificialisation des lieux et un danger potentiel avec des fossés non rebouchés.

Il est donc nécessaire de rappeler que cette pratique n'est pas autorisée sur le territoire d'autrui et est strictement interdite en forêt domaniale.

Interdictions et règles d'usage en forêt :

- En forêt, le piéton est l'utilisateur prioritaire.
- Comme tout véhicule, le vélo est interdit en forêt, en application du code forestier. En Ile de France, le vélo est cependant toléré sur tous les chemins de plus de 2,50 mètres de large.
- La pratique «hors piste» est strictement interdite par le code forestier.
- La pratique du free-ride entraînant des aménagements avec parcours de bosses et tremplins sur des itinéraires non autorisés est strictement interdite en forêt publique.

Les aménagements pour cette pratique constatés en forêts domaniales seront systématiquement détruits par les agents de l'Office National des Forêts. Des amendes seront par ailleurs délivrées et des frais de remise en état exigés.

Garant de la gestion durable des forêts publiques, de leur entretien et leur surveillance, l'ONF compte sur le civisme des usagers pour respecter ces règles de bonne conduite.

Communiqué de l'Office National des Forêts. 📄 PL



Première visite officielle...

La préservation du patrimoine des **Espaces Naturels Sensibles** s'accompagne d'un programme de sensibilisation à destination de tous les publics. Le Conseil général du Val d'Oise propose des animations, conçues et encadrées par l'équipe départementale ENS et ses partenaires. Pour le marais de Baillon, c'est avec les participations de l'association Sauvegarde Asnières Baillon et du PNR qu'un groupe d'une quinzaine de personnes a suivi pas à pas et mot à mot le parcours découverte du marais ; sortie intéressante et ludique avec, entre autre, la rencontre inattendue d'une couleuvre à collier, charmante locataire des lieux, assez fuyante par ailleurs... l'orchidée des marais s'est laissée approcher et la renoucle ne s'est pas faite prier. Mais attention toute cette richesse environnementale reste très fragile, sachons la protéger. 📄 PL



Départ de Carole et Arrivée de Martine

Arrivée le 1er juin 2007 Carole PEROT, collaboratrice administrative de la Mairie au grade de Rédacteur Chef 2ème échelon nous a quittés pour rejoindre son mari en province.

La fonction de Carole était de gérer administrativement l'urbanisme, le social, le cimetière mais aussi le fonctionnement du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale). A toutes ces fonctions, elle a su se faire apprécier tant par les élus que par ses collègues et le public par son professionnalisme, sa disponibilité, sa gentillesse mais aussi par son discernement dans les dossiers.

Le vendredi 22 juin, dans la salle du Conseil Municipal une cérémonie était organisée par la Mairie pour remercier Carole de la tâche accomplie pendant ces années. De nombreux membres du personnel, du CCAS et d'élus étaient présents. Les prises de paroles après les quelques mots chaleureux prononcés par Claude KRIEGUER, Maire, furent nombreuses notamment celles d'Hervé PELLIN, DGS et d'autres élus et collègues sont intervenus avant les remerciements prononcés par Carole. Souhaitons-lui une belle et grande carrière dans ses futures fonctions.

Profitons de ces quelques lignes pour saluer l'arrivée de Martine LADRET, en poste depuis le 2 mai en remplacement de Carole à qui nous souhaitons la bienvenue. ✍ HW

Départ à la retraite de Madame Poumirau

Mme Poumirau nous quitte après de nombreuses années au sein de l'école Blanche de Castille en qualité d'agent d'entretien. Entrée en fonction en 1988, Mme Poumirau a toujours réalisé son travail dans les écoles avec discrétion et avec une conscience professionnelle remarquable. Tout le personnel communal et les élus lui souhaitent une longue et heureuse retraite. ✍ PM



Carole PEROT et Martine LADRET



Champions de basket

Licenciés au club de basket ball de Gouvieux en catégorie Minimes niveau régional, Stivell Andrade, Thomas Gatulli (de notre commune) et Léo Catoire (de Noisy sur Oise) sont devenus champions de Picardie en mai dernier.

Nous les félicitons et leur souhaitons encore beaucoup de réussite dans ce sport.

Carole Andrade ✍ PM

Maître Clara GARRISI Notaire, a créé l'office notarial de VIARMES le 25 mars 2009 après avoir participé au concours de création d'études en 2008 et obtenu cette charge. La décision d'ouvrir de nouvelles études de notaire appartient, en effet, au Ministère de la Justice afin de veiller à une bonne répartition géographique de ce service juridique de proximité.

La mission du Notaire est variée. Il doit apporter le conseil et la sécurité juridiques aux actes de ses clients.

A ce titre, il intervient, en tant que spécialiste, dans tous les moments clés de la vie de la famille : mariage, Pacs, adoption, séparation, divorce, famille recomposée, donation, succession.

Ayant une vision globale, il est aussi le spécialiste du patrimoine de la famille : achat, vente, location de biens immobiliers, prêt, transmission et gestion du patrimoine.

Il est aussi le juriste des professionnels : création de société, cession de fonds de commerce, bail commercial, transmission d'entreprise, fiscalité...

Il y a mille bonnes raisons d'aller voir le Notaire !

L'étude accueille la clientèle du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et sur rendez-vous après 18h30 en semaine et le samedi.

Maître Clara GARRISI - Notaire - 27 rue de la Garenne - 95270 VIARMES
Tél : 01.30.35.54.85 - Fax : 01.30.35.40.15
Email : clara.garrisi@paris.notaires.fr

ATTENTION, site internet en travaux

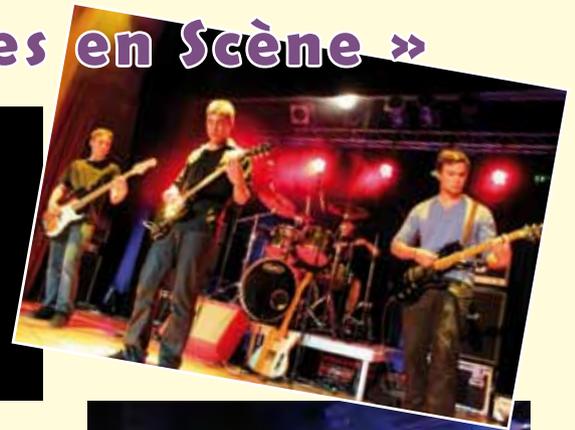


La création du site de la commune d'Asnières sur Oise remontait à l'an 2000, et nécessitait une mise à jour importante. Après études, il s'avère préférable de rebâtir un site selon les toutes dernières technologies apportant plus de convivialité, de souplesse, de services aux administrés et débouchant à terme sur une gestion directe par la commune d'où une économie de coût significative.

Cette refonte va perturber le site de la commune d'Asnières sur Oise pendant quelques semaines. Nous demandons à nos administrés patience et compréhension.

Nous ne manquerons pas d'informer la population de la mise en service du nouveau site. ✍ HPO

Festival Rock « Asnières en Scène »



Ouverture de l'accueil post-scolaire à Baillon

La Commune a décidé de l'ouverture, à partir de la rentrée de septembre 2012, d'un accueil post-scolaire à l'école du Bois Bonnet, en complément de l'accueil pré-scolaire déjà en place. Cet accueil fonctionnera de 16h30 à 19h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et palliera notamment la fermeture de l'étude surveillée de l'école du Bois Bonnet ; l'accueil pré-scolaire restant assuré de 7h15 à 9h00 les jours précités. Un animateur diplômé sera présent pour accueillir les enfants à cet accueil, où un goûter sera prévu et distribué aux enfants inscrits, à l'instar de ce qui est pratiqué à l'école Blanche de Castille.

L'ouverture de ce service péri-scolaire apporte une réponse aux habitants du hameau de Baillon qui, soi-disant, se trouvaient contraints de scolariser leurs enfants sur Asnières ou ailleurs sur d'autres communes, en raison de l'absence d'accueil post-scolaire à Baillon.

Nous vous invitons à prendre contact dans les meilleurs délais avec le service administratif de la Mairie afin de procéder à l'inscription de votre (vos) enfant (s). ☎ P

Brocante d'Asnières du 17 mai 2012

Une brocante réussie pour le Comité des Fêtes grâce à tous les bénévoles qui étaient sur place dès 5h ½ le matin, sans parler des nombreuses réunions pour sa préparation. Nous avons 158 exposants dont 66 villageois. Le temps s'est maintenu, ce qui a permis aux nombreux visiteurs de fouiller et de marchander sur les divers stands.

Une nouveauté cette année : Paule et Laurence tirant leur charrette, sont passées offrir un café aux exposants. Cette pause a été appréciée par chacun. Merci à elles et à l'année prochaine.

Un rappel : n'oubliez pas la brocante de



Baillon, le 9 septembre et la 10ème Fête Médiévale qui se déroulera le dimanche 21 octobre. Nous acceptons tous les bras disponibles pour ces événements ! Merci.

Contactez-nous au 06 06 87 38 72.

☎ Le Comité des Fêtes

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

17/04/12 : TERENCE Simon Basile Jacques QUESNEL à Beaumont sur Oise

11/05/12 : Lana Marie BUHAN-COURCELLE à Beaumont sur Oise

27/05/12 : Lauryne Chantal Joëlle MEN-GUY à L'Isle-Adam

28/05/12 : Alix, Sébastien LECORNU à Montmorency

29/05/12 : Gaspard, Jean-Michel, Patrick à L'Isle-Adam

MARIAGES :

05/05/12 : ARBELET Jessy et AUZANNET Yann

12/05/12 : FIGUEIRINHAS Stéphanie et PERREAU Jimmy

DECES :

21/04/12 : DEROUINEAU Marguerite veuve DEMORY

08/05/12 : LOUCHE Jean-Jacques

09/05/12 : MARMAND Jean

19/05/12 : ELLEOUIET Jacqueline épouse PERKINS

22/05/12 : PELLOILLE James

28/05/12 : LE FAUCHEUR René

11/06/12 : COURATIER Josette épouse JOURDE

La Gendarmerie s'invite à la Brocante

Lors de la brocante de l'Ascension dans le centre d'Asnières sur Oise, les gendarmes de la brigade de Viarmes ont mené une opération « anti contrefaçons ». Précédemment la même opération avait été effectuée sur des brocantes d'autres communes du secteur de la brigade. La cible est principalement les vendeurs de produits neufs contrefaits. Cinq procédures ont été établies et un nombre important de marchandises illégales saisies.

Rappelons que le service des Douanes essaie d'endiguer le flux de marchandises contrefaites qui parviennent en France (et en Europe). Malgré les saisies régulières, certaines passent entre les mailles du filet. Ces produits contrefaits, répandus en nombre par des vendeurs qui en ont fait leur métier, nuisent à l'économie du pays. ☎ HPO



Rand'Aubade ...

La Commune d'Asnières-sur-Oise, son Comité des Fêtes et le Codérando 95 ont organisé le samedi 23 juin la Fête de la Saint Jean et la Fête de la musique en commençant par une «randonnée promenade musicale» pour petits et grands à travers le village. Depuis le Parc de Toutedeville, guidés par des animateurs du Codérando, les participants sont allés par petits groupes successifs à la rencontre





Fête de la Musique ...

d'ensembles vocaux et musicaux (chorale, percussions, instruments) qui les attendaient sur les sites emblématiques de la commune (châteaux, lavoirs) : 60 musiciens et choristes. Les premiers départs se sont faits à partir de 19h, tous se retrouvèrent ensuite au parc de Touteville pour le traditionnel embrasement du feu de la St Jean suivi du non moins traditionnel feu d'artifice. - 📷 PM



... et des feux de la Saint-Jean



Hommage à un Asniérois

René Le Faucheur nous a quittés le 28 mai dernier dans sa centième année.

Originaires des Côtes d'Armor, Guillaume et Anastasie Le Faucheur sont arrivés en 1932 à Asnières-sur-Oise. Ils se sont installés dans

la ferme rue d'Aval-eau. René, second de cette famille de 11 enfants, est né à Chatou en 1913; il est arrivé à l'âge de 19 ans dans la Commune et a de suite travaillé aux travaux de la ferme familiale : fenaison, moisson, culture de la betterave, élevage de bovins. Rien n'avait de secret pour lui. Il portait bien son nom : c'était le meilleur faucheur du canton. Mobilisé en 1940, incorporé dans le régiment des dragons, lors d'une permission c'est avec son tank qu'il est venu voir les siens. Ces états de service lui vaudront d'être décoré. En 1942, René épouse l'aînée de la famille d'Auguste Bourcier, native d'Asnières-sur-Oise avec qui il aura 3 enfants et reprendra la gestion de la ferme, rue de Noisy. Sa vie sera rythmée par les travaux des champs et sa passion pour ses animaux, notamment ses vaches et ses chevaux de labours.

Pour tous, René était toujours souriant : sur son tracteur, durant des décennies, il circulait dans la commune avec toujours un mot gentil pour chacun. Ces dernières années, tant qu'il pouvait marcher, il se rendait aux 3 Tilleuls, ce qui lui donnait l'occasion de voir du monde. En tant qu'ancien combattant, il ne manquait aucune commémoration. Il est parti comme il a vécu, en toute discrétion, entouré des siens, sans quitter Asnières-sur-Oise. ✍️ GL



Soirée des voisins vendredi 17 juin

A 19h vendredi soir Mme Dominique CORNET, nouvelle propriétaire de la maison dans Enclos Seigneurial, accueillait, avec son fils Antoine, ses voisins.

Nous étions nombreux à avoir répondu à sa gentille invitation. Même le soleil peu visible dans la journée était présent en soirée. Il manquait juste un peu de chaleur. Inutile de dire que nos invités et notre hôtesse avaient garni le buffet tant en mets salés que sucrés. Les conversations étaient nombreuses et amicales, chacun découvrant des voisins plein de chaleur humaine.

Ce sont des « amis » qui se sont séparés tard dans la nuit, contents d'avoir pu se rencontrer et se promettant de reconduire cette manifestation l'année prochaine.

Un grand merci à Dominique et à Antoine pour cette heureuse initiative. ✍️ GL

L'allée de la Reine Hortense

L'allée de la reine Hortense est le nom pris par le sentier qui menait du château de Baillon à l'Abbaye de Royaumont, longeant autrefois le cours de la Nouvelle Thève, chemin aujourd'hui détourné par le lotissement du prieuré. La reine Hortense de Beauharnais, épouse de Louis Napoléon Bonaparte, frère de Napoléon 1er, mais également fille de Joséphine de Beauharnais et mère de Louis Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, vint quelques fois au château de Baillon, propriété de son mari jusqu'en 1803 et se plaisait à emprunter ce chemin pour aller peindre les ruines de l'église abbatiale. Elle a laissé son nom à ce chemin.

Le sentier suit sur une partie de son parcours la lisière entre la forêt et le marais, situation bien visible sur les cadastres du XVIIIème siècle. Depuis, le territoire du marais a progressivement régressé. Pourtant il reste un lieu essentiel de randonnée pédestre pour tous ceux qui visitent les richesses naturelles et patrimoniales entre Baillon et Royaumont. Le Parc naturel Oise-Pays de France lui a consacré une plaquette : « Découvrons les richesses du parc : de Royaumont à Baillon, l'eau source de richesses ». L'allée est parcourue par de nombreux visiteurs, occasionnels, sportifs ou culturels.

Extrait de l'ETUDE URBAINE D'ASNIERES SUR OISE par Mr D. Joseph- François

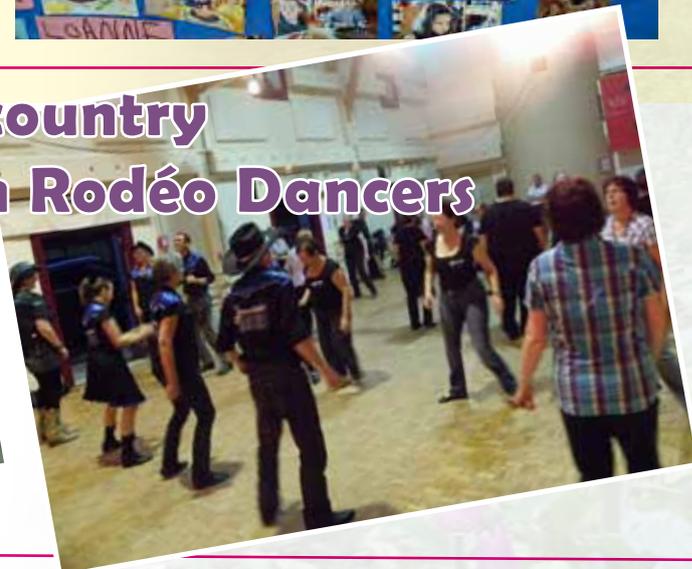




Kermesse Ecole Blanche de Castille



Soirée country avec les Western Rodéo Dancers



La vingt et unième descente de l'Oise le 1er Mai 2012

Mardi 1er mai, 173 amateurs et passionnés répartis sur 17 clubs, étaient au rendez-vous pour la descente de l'Oise entre le barrage de Boran à Asnières sur Oise et le pont de Beaumont. 6,5km à parcourir en deux vagues : la première pour les nageurs avec appui et la seconde pour les nageurs avec palmes. L'eau était fraîche, mais le soleil était présent. Cette descente est une épreuve de championnat d'Ile-de-France longue distance.

Minimes filles : 1h05'26 / Cadettes : 57'14 - Dames : 52'23 / Vétérans dames : 50'22 / Minimes garçons : 51'12 / Cadets : 56'19 - Messieurs : 48'29 / Vétérans hommes : 57'07

Bravo à tous les participants pour leurs performances. 🏆 GL



Parking de Touteville

La multiplication du nombre de voitures en stationnement dans cette rue étroite, notamment sur les trottoirs, crée insécurité et danger pour les piétons et les usagers justifiant la mise en œuvre de l'emplacement réservé au plan local d'urbanisme de la commune.

Nous remercions Madame et Monsieur Mercier-Ithier qui nous ont permis d'entrer dans leur propriété pour ériger une clôture doublée d'une haie vive. Suite à leur demande, et celles d'autres riverains, nous conserverons dans la mesure du possible les arbres existants en périphérie de l'aire et notamment un beau et vieux chêne. Ce parking permettra le stationnement d'une vingtaine de voitures. 📧 CK

C.A.U.E 95

Vous souhaitez construire, agrandir, aménager, rénover. Faites vous conseiller GRATUITEMENT par les Architectes-Conseils du C.A.U.E 95 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise). Les conseils sont donnés en toute impartialité et indépendance. Les conseillers du CAUE95 vous aident à analyser vos besoins, à vérifier la faisabilité de votre projet conformément aux règles d'urbanisme et réglementation du P.L.U de votre secteur.

CAUE Val d'Oise - Moulin de la Coulevre Rue des deux ponts 95304 CERGY PONTOISE Cedex. Tél : 01 30 38 68 68. 📧 HPO

Réunion publique : L'Etude Urbaine sur la Commune d'Asnières sur Oise

Entièrement financée par le P.N.R Oise-Pays de France, réalisée par Didier Joseph-François, architecte, Céline Leblanc, paysagiste, et Axel Venacque, architecte, l'Etude Urbaine a été présentée en réunion publique le 28 juin en Mairie.

La richesse du village, patrimoniale, paysagère, hydraulique soulignée, l'Etude nous invite à préserver l'identité plurielle et contrastée de la commune. On constate la transformation du paysage par les réseaux d'infrastructures (RD 922 – 909, lignes de transport d'énergie à haute et très haute tension,...) ; la civilisation et le modernisme ont un prix. En matière de construction et d'entretien du bâti les technologies et matériaux modernes ne s'harmonisent pas toujours avec l'existant : « dans l'architecture rurale, la couleur venait d'elle-même et de la façon la plus naturelle par les matériaux que l'on trouvait sur place » sic.

Une réflexion est ouverte sur les nouvelles formes urbaines et paysagères selon quelques exemples d'autres communes. Cette étude très bien menée et documentée, dont il est difficile de faire ressortir la qualité en quelques mots, sera certainement une des bases de réflexion pour la future charte du P.N.R. et une éventuelle révision du P.L.U. de la commune. 📧 HPO

Enquête publique sur le projet de Gendarmerie

Madame Annie Le Feuvre a été désignée Commissaire-enquêteur par Le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

L'enquête s'est déroulée du 16 avril au 16 mai inclus. Le Commissaire-Enquêteur a reçu en Mairie, les lundi 16 avril de 9h à 12 h – samedi 5 mai de 9 h à 12 h et mardi 15 mai de 9h à 12 h. Les Asniérois n'ont effectué aucune observation à l'encontre du projet ; par contre deux associations de défense de l'environnement domiciliées l'une à Domont et l'autre à Fosses se sont manifestées, l'avant dernier jour, contre le projet. Le P.N.R. Oise Pays de France sur le principe du respect strict de sa charte a émis un avis défavorable.

Madame Le Commissaire-Enquêteur a pu cependant apprécier la préservation de l'environnement (95 % espaces naturels) de la commune d'Asnières sur Oise, les précautions architecturales prises et l'intérêt tant communal que général de ce projet. En conséquence son rapport se conclut par un avis favorable.

En prolongement du rapport du Commissaire-enquêteur le Conseil Municipal devra se prononcer à nouveau sur le projet. 📧 HPO

Ruine ruelle Boivin

Nous vous avons à plusieurs reprises, après que la commune ait fait l'acquisition de ce bien vacant et sans maître, annoncé la restauration de cette maison et la création de deux logements sociaux. En 2007, la commune a confié la réalisation de cette opération à un assistant à maître d'ouvrage et à un architecte. Outre les très nombreux retards, les études de sols et des fondations réalisées par des bureaux d'étude ont fait ressortir des coûts des travaux de restauration bien plus importants que ceux prévus. En définitive et dans l'incertitude des délais, du coût final et de la charge financière pour la commune, le Conseil Municipal a décidé de renoncer à la réalisation de cette opération et mettra cette propriété en vente avec le permis de construire qu'elle a obtenu. 📧 CK

Arrêté de péril imminent au 25 de la Grande rue

Suite à la demande des propriétaires constatant des fissures dans leur maison et l'effondrement partiel de la voûte d'une cavité de 120 m³ située dans le sous-sol des maisons, les propriétaires ont demandé l'intervention des pompiers, et le service des mines a exigé l'évacuation des personnes habitant au-dessus de cette cavité. Le maire a saisi le président du Tribunal de Grande Instance et a demandé la désignation d'un expert qui a fait son expertise et rendu ses conclusions d'un danger imminent. C'est sur les bases des conclusions de l'expert que le maire a pris un arrêté de péril imminent et proposé un relogement d'urgence aux personnes. Des rumeurs ont fait état de l'existence d'une rivière souterraine passant juste sous ces maisons En réalité, c'est une cavité qui a été creusée par l'homme qui devra être comblée après une étude géotechnique. Ce n'est qu'une fois le péril levé que les propriétaires occupants pourront regagner leur maison. 📧 CK



Incivilités

Des déprédations regrettables ont été constatées dans plusieurs jardinières communales ; à ce jour le préjudice est d'environ 500 euros mais la collectivité ne pourra peut-être pas assurer après chaque acte de vandalisme le remplacement des arbustes et des fleurs... 📧 PL.

Décisions du Conseil Séance du 11 mai 2012

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

CONFIRME la reconduction du Centre de Loisirs Sans Hébergement qui se tiendra du 6 au 31 juillet 2012 dans les locaux de la Maison du Village,

DECIDE d'accepter le chèque-vacances et l'allocation de la C.A.F. pour le paiement de la participation des familles,

FIXE les droits d'inscription au Centre de Loisirs à 50 € par enfant, droits d'inscription compris dans le prix total du séjour et **FIXE** la participation des familles comme suit :

- Maintien du principe d'inscription et paiement à la semaine
- Tarifs par semaine pour les asniérois et enfants des Communes appliquant un accord de réciprocité :
 - Semaine A (1 jour) : 22,50 €
 - Semaines B, C, D (5 jours) : 112,50 €
 - Semaine E (2 jours) : 45,00 €
- Tarifs par semaine pour les enfants des autres Communes :
 - Semaine A : 32,00 €
 - semaines B, C, D : 160,00 €
 - Semaine E : 64,00 €
- Application de dégressivité :
 - Pour 1 enfant, pour 2 semaines de présence : réduction de 10 % sur la 2ème semaine, si semaine de 5 jours
 - Pour 1 enfant, pour 3 semaines de présence : réduction de 25 % sur la 3ème semaine, si semaine de 5 jours
 - Pour 1 enfant présent en semaine E, si présent en semaine D : réduction de 25 % sur la semaine E
 - Pour 2 enfants d'une même famille : réduction de 10 % par semaine
 - Pour 3 enfants ou plus d'une même famille : réduction de 20 % par semaine

et **FIXE** la rémunération des Animateurs à recruter.

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer avec l'entreprise V.O.T.P. le marché de travaux de création d'un réseau d'assainissement pluvial rue des Marais, pour un montant de travaux H.T. de 132 672,50 €.

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres les 8 lots du marché de travaux de construction d'un logement locatif conventionné au 6 rue d'Asnières à Baillon, pour un montant de travaux H.T. de 188 606,20 €.

DECIDE de l'abandon du programme de construction de logements locatifs conventionnés au 6 ruelle Boivin, **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer les avenants de résiliation partielle, d'un montant de 3 628,26 € HT pour le contrat de maîtrise d'œuvre, de 2 448,09 € HT pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage

et **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à effectuer toutes démarches en vue de la mise en vente de ladite propriété dans les conditions précitées

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes Carnelle-Pays de France principalement pour ce qui concerne l'article 15.2 – voirie, qui intègre dans l'espace communal la route d'Asnières-sur-Oise à Noisy-sur-Oise et la route de Noisy-sur-Oise à Asnières-sur-Oise.

SOLLICITE l'aide du Département du Val d'Oise pour les travaux de réfection de la verrière de l'école Maternelle Blanche de Castille dont le coût estimatif s'élève à 73 123,54 € HT

et **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer tout document à cet effet. La subvention du Département pourrait s'élever à 35% du coût HT des travaux.

SOLLICITE l'aide du P.N.R. Oise-Pays de France et de tout autre organisme pour la construction d'un barrage à batraciens permanent et **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à effectuer toutes démarches en ce sens.

DECIDE d'apporter les modifications suivantes à la liste des délégués du Conseil Municipal auprès de divers organismes et commissions communales :

S.I.V.O.M. Viarmes/Asnières-sur-Oise :

Titulaires : Claude KRIEGUER - Hervé WINDELS
Jacques LETELLIER

Suppléants : Serge PERRIER – Philippe MARCOT

S.I.C.T.E.U.B. :

Titulaires : Henri POIRIER – Paule LAMOTTE
Suppléants : Germaine LEDEME – Serge PERRIER

S.I.A.B.Y. :

Titulaires : Paule LAMOTTE – Xavier CRISTOBAL
Suppléants : Henri POIRIER – Serge PERRIER

S.M.D.E.G.T.V.O. :

Titulaire : Jacques LETELLIER
Suppléant : Hervé WINDELS

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Hervé WINDELS – Elodie DIJOUX - Jacques LETELLIER
Suppléants : Serge PERRIER – Henri POIRIER – Germaine LEDEME

Commission Communale de Sécurité :

Titulaire : Jacques LETELLIER

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à déposer des dossiers de déclaration préalable pour les travaux relatifs à La réfection de la verrière de l'école Maternelle Blanche de Castille et à la réfection des soubassements de la Mairie. JL



AGENDA

- 13/07/12 : Fête nationale dans le Parc de Touthville
- 04/09/12 : Rentrée des classes
- 08 au 17/09 : Exposition «zéro phyto»
- 08/09/12 : Forum des associations à la Maison du Village
- 09/09/12 : Brocante/Fête du village «Du coq à l'âne»
- 15 et 16/09/12 : Journées du patrimoine
- 06/10/12 : TRI OR «Portes ouvertes» site de Champagne sur Oise
- 07/10/12 : Peintres sur le motif, session d'automne par l'Office de Tourisme
- 21/10/12 : Fête médiévale

Week-end du 1er au 4 juin 2012 à Cutigliano

Nous nous sommes rendus à Cutigliano en petite délégation, le week-end du 1 au 4 Juin dernier. Comme d'habitude, nous avons été très bien accueillis.

Le samedi nous avons visité l'ancienne fabrique de cartouches de fusils militaires et ses souterrains, transformée en musée à Campotizzoro (20 minutes de Cutigliano). Nous sommes allés l'après-midi à Fiumalbo et Pievepelago où nous avons visi-

té l'atelier d'un sculpteur. Le dimanche fut une journée détente dans les rues de Cutigliano où des expositions de peintures et sculptures étaient organisées.

Cette manifestation était appelée : « Montagnarte ». Une conférence était donnée en mairie sur le thème de l'eau de source en fin de matinée (voir ci-dessous).

Le lundi, une visite dans les carrières de marbre de Carrara était organisée avant notre retour vers l'aéroport de Pise.

Le Comité de Jumelage a tenu un stand dans le parc de Touthville comme chaque année le 23 Juin 2012. Merci à ceux qui nous ont rendu visite... A bientôt. ✍ Robert Laval / Comité de jumelage

**PROJET « VEINES D'EAUX PROFONDES » :
recherche des propriétés oligominérales des sources situées
dans les communes de Cutigliano et Piteglio.**

L'idée de ce projet est née de la volonté des Maires des communes de Cutigliano et de Piteglio, limitrophes avec des caractéristiques géomorphologiques climatiques et hydrographiques similaires, d'analyser les propriétés oligominérales de certaines sources hydriques naturelles et dont leur territoire est particulièrement riche.

Les maires ont demandé la collaboration du lycée scientifique « Duca d'Aosta » de Pistoia pour initier une recherche didactique apte à évaluer la faisabilité du projet. Le responsable du lycée Madame Ilaria Baroni a accueilli favorablement l'initiative et a désigné comme référent du projet Madame C. Belli professeur de science et chimie du même lycée. Une analyse approfondie géologique sera effectuée pour trouver deux sources, pour chaque commune, qui ont des caractéristiques conformes à la recherche. Les eaux de ces sources seront analysées par une entreprise spécialisée et les résultats obtenus seront retravaillés par les élèves de la classe IV/F du lycée pour la réalisation d'une publication sur l'activité réalisée et sur les analyses des possibles retombées positives sur la croissance économique du territoire liée à l'exploitation de l'eau oligominérale/thermale comme :

- 1) Diversification et accroissement de la typologie des touristes qui fréquentent nos deux communes de montagne.
- 2) Activité extra saisonnière et amplification de l'offre touristique.
- 3) Plus de possibilités de travail pour les auberges, chambres d'hôtes, restaurants.
- 4) Création d'opportunités de travail pour les jeunes.
- 5) Augmentation de la récolte et de la transformation des produits des bois et sous-bois pour la production locale des compléments alimentaires et de cosmétiques naturels.

Le projet pourra être réalisé grâce aux contributions financières de la fondation Caisse d'Epargne.



Nettoyage du verger

Une partie des bénévoles (essentiellement les dames) s'est consacrée au nettoyage des merlons qui délimitent le verger, envahis par les herbes, et dont le fleurissement par les enfants de l'école arrivait à son terme. Etant donné le nombre réduit de volontaires, nous n'avons pas pu terminer, mais ce sera pour la prochaine fois.

Pendant ce temps, l'autre partie des bénévoles (les hommes cette fois), s'est attaquée au nettoyage d'une partie de la friche boisée mise à la disposition de l'association par la mairie, afin d'y créer une clairière pour la future installation d'un rucher.

Nous avons eu ce jour-là, la visite d'un apiculteur qui pratique une apiculture atypique qui semble adhérer aux valeurs de l'association, à savoir la recherche d'un équilibre naturel dans le respect de l'environnement. Le contact a été positif et chaleureux, et nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée à ce projet lorsque la parcelle sera sécurisée.

Le verger a été partiellement tondu de façon délibérée comme nous le faisons déjà depuis un an, afin de préserver l'aspect sauvage et sauvegarder la faune et la flore.

Après 4 heures de travail acharné et dans la bonne humeur, nous avons partagé un pot de l'amitié. ✍ Autour du verger.

Depuis le mois de mars Camille Ridoux est venue rejoindre l'équipe de l'Office de Tourisme. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Balade en voitures anciennes le 29 avril, avec la participation de l'Amicale des Mécaniques Anciennes.



Clôture de la journée à la plage de Noisy où nous attendait une sympathique collation préparée par Régine. Nous remercions Mme Borgne, maire de Noisy, ainsi que toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide pour cette journée.



Peintres sur le Motif – 13 mai Le soleil était au rendez-vous, nos amis les peintres aussi.



**Dédicace
par Isabelle
Joz-Roland**

de son dernier roman « L'Esquisse d'un rêve, 1936 » (disponible à l'Office de Tourisme).

Agenda :

- 15-16 septembre Journées du patrimoine
- 7 octobre Peintres sur le Motif session d'automne



Changement de propriétaire à La TARENTELLA

Rencontre avec un jeune entrepreneur de 31 ans, papa d'un enfant de 3 ans : Damien AURIN.

Damien s'est installé à Asnières le 1er avril 2012 après avoir acquis le fonds de commerce créé il y a quelques années

par ARTURO, bien connu de sa clientèle et que nous remercions pour toutes ces années au service de sa clientèle qu'elle soit Asniéroise ou extérieure.

Une fois son BTS obtenu après quelques années d'études dans un lycée hôtelier, Damien a exercé 10 ans au sein de l'entreprise Marriott à Roissy en terminant à la fonction de « Responsable Séminaires ».

C'est dire s'il sait ce qu'accueil des clients veut dire...

Entre son poste chez Marriott et la reprise de la TARENTELLA dans notre commune, Damien a souhaité une autre expérience bien utile pour son métier : il a vendu des primeurs sur les marchés, lui permettant ainsi de solides relations auprès des fournisseurs bénéficiant ainsi de ces adresses pour son restaurant.

Quelques nouveautés sont attendues dans l'exploitation de la TARENTELLA (propos recueillis auprès de Damien AURIS) :

La carte sera épurée, le choix se fera sur la formule de l'ardoise. Elle sera changée deux fois par an pour suivre les saisons.

Le restaurant continuera d'être fermé au mois d'août comme auparavant.



Souhaitons la bienvenue à Damien, que la clientèle soit au rendez-vous et la cuisine à la hauteur de la réputation de la TARENTELLA.

Exprimons de nouveau nos remerciements à nos commerçants qui font vivre notre centre de village par leur dynamisme, leurs services et leurs prestations.

En contrepartie, ce sont les consommateurs qui doivent faire vivre le commerce local et notamment les Asniérois qu'ils soient du bourg ou des hameaux. ✍️ HW



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 RUE D'AVALEAU
95270 ASNIERES-SUR-OISE
accueil : 01 30 35 41 41
fax : 01 30 35 45 41

HORAIRES

Lundi : 8 h 30 - 12 h
Mardi : 16 h 30 - 19 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h

mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

POLICE MUNICIPALE

S'adresser en Mairie

Collecte des verres et des encombrants

Verres

Vendredis 6 et 20 juillet 2012
Vendredis 3 et 17 août 2012
Vendredis 7 et 21 septembre 2012
Vendredis 5 et 19 octobre 2012

Encombrants

Vendredi 6 juillet 2012
Vendredi 3 août 2012
Vendredi 7 septembre 2012
Vendredi 5 octobre 2012

Horaires des déchetteries

Champagne sur Oise

Jours	Été du 01/03 au 31/10
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi	9h/12h - 14h/18h
Jeudi et Jours fériés	FERMÉ
Samedi	9h/18h
Dimanche	9h/12h30

Viarmes

Jours	Été du 01/03 au 31/10
Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	9h30/12h - 14h/18h
Mardi et Jours fériés	FERME
Samedi	9h30/18h
Dimanche	9h/12h30

Nouveaux horaires

du dimanche des déchetteries

A compter du 1er septembre 2012 ouverture le dimanche de 9h à 12h30.

Résultats des élections à Asnières sur Oise

6/05/2012 - 2^e tour des élections présidentielles

Inscrits	1957
Abstentions	340
Votants	1617
Blancs ou nuls	105
Exprimés	1512

M. François HOLLANDE	645 voix
M. Nicolas SARKOZY	867 voix

10/06/2012 - 1^{er} tour des élections législatives

Inscrits	1953
Abstentions	800
Votants	1053
Blancs ou nuls	8
Exprimés	1145

M. Abdel-Basett NEFTIA (EXG)	4 voix
Mme Isabelle DUCHET (FG)	82 voix
M. Axel PONIATOWSKI (UMP)	445 voix
M. Daniel CHEVRIER (FN)	231 voix
Mme Agnès PARTAIX (EXG)	2 voix
Mme Céline SAINT-MARC (DVD)	16 voix
M. Guillaume VUILLETET (VEC)	339 voix
Mme Noëlle EAUX-KHOURY (ECO)	9 voix
M. Jean-Pierre PERNOT (DVG)	17 voix

17/06/2012 - 2^e tour des élections législatives

Inscrits	1953
Abstentions	868
Votants	1085
Blancs ou nuls	22
Exprimés	1063

M. Axel PONIATOWSKI (UMP)	602 voix
M. Guillaume VUILLETET (VEC)	461 voix

ASNIERES SUR OISE BAILLON • ROYAUMONT

WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

Réalisation - Impression :
Axeweb95.com

Partenaire imprimeur certifié



Responsable édition : Henri Poirier

Rédaction : Elodie Dijoux (ED), Claude Krieguer (CK), Paule Lamotte (PL), Juliette Lefort (JL), Jacques Letelier (JLet), Philippe Marcot (PM), Henri Poirier (HPo), Hervé Windels (HW), Germaine Ledemé (GL), Maître Garrisi, M. D. Joseph-François, Martine Ladret, ONF, Carol Andrade, Office de Tourisme, Robert Laval, Autour du Verger et tous les membres de la commission information. Photos : Germaine Ledemé, Jacques Letelier, Philippe Marcot (PM), Hervé Windels (HW), Juliette Lefort, archives mairie, Paule Lamotte, Office de Tourisme, Autour du Verger - Axeweb95.com - Photos de couverture : Germaine Ledemé.